

# Sommaire

## Actualités du MMAISP

**Les grands chantiers de Dr Raymonde Goudou en 2020**

Le Sursaut - lundi 02 mars 2020

## Fonctionnaires

**La galère des nouveaux instituteurs**

Le Quotidien d'Abidjan - lundi 02 mars 2020

**Les enseignants continuent de broyer du noir**

Le Nouveau Réveil - lundi 02 mars 2020

**Oka Séraphin, (Dir Cab) : « Il n'en est rien »**

Le Mandat - samedi 29 février 2020

**Le Directeur de Cabinet du ministre de la Fonction Publique dans le viseur des réseaux mafieux**

L'essor Ivoirien - lundi 02 mars 2020

## Société

**Pour un accès au réseautage et au financement**

Fraternité Matin - lundi 02 mars 2020

## Politique

**Adjoumani explique et répond à Guikahué**

Fraternité Matin - lundi 02 mars 2020

**Mamadou Sanogo (Dea chargé des élections du Rhdp) : « Il n'est pas question au Rhdp de gagner autrement que légalement »**

Le Jour Plus - lundi 02 mars 2020

**Lanciné Fofana mobilise les militants RHDP**

Le Patriote - lundi 02 mars 2020

**Lanciné Fofana mobilise les militants RHDP**

Le Patriote - lundi 02 mars 2020

**Jean-Louis Billon (SE du Pdc) se prononce « Si on ne trouve pas de consensus... »**

L'Inter - lundi 02 mars 2020

## Conjoncture économique et sociale

**Moussa Sanogo invite les 2ème et 3ème à préserver l'excellence**

Le Patriote - lundi 02 mars 2020

**Comment les numéros vont passer de 8 à 10 chiffres**

Le Mandat - lundi 02 mars 2020

**Le ministre de la Santé fait le pied de grue à l'aéroport**

Soir Info - lundi 02 mars 2020

**Investisseurs institutionnels, ordres de professions libérales et Pme sensibilisés**

Fraternité Matin - lundi 02 mars 2020

Ministère de la Modernisation de l'Administration / Lundi 24 février, le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public a officiellement remis dans la salle Félix Houphouët-Boigny de l'Hôtel du District d'Abidjan-Plateau...

## Les grands chantiers de Dr Raymonde Goudou en 2020



Lundi 24 février, le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public a officiellement remis dans la salle Félix Houphouët-Boigny de l'Hôtel du District d'Abidjan-Plateau, au cours d'une sympathique cérémonie, le 2ème Prix National d'Excellence de l'Administration Publique Moderne la plus Innovante à l'Observatoire du Service Public (OSEP), une des structures de son Département ministériel. A cette occasion, elle a dévoilé ses ambitions : « ... Nous envisageons pour cette année 2020 de ravir la première place de ce prix d'excellence. C'est un défi que nous relèverons, car toute mon équipe s'est déjà inscrite dans cette dynamique. » Les collaborateurs du ministre ont pris cette recommandation très au sérieux au point d'en faire un pari à gagner. Et ils ont commencé par ménager leur monture pour aller loin, très loin... en équipe. Jean Ezan, le Conseiller spécial chargé de la Coopération qui a une longue et riche expérience des cabinets ministériels, a pour

ce faire convoquer et présider mercredi une réunion extraordinaire de cabinet pour remobiliser les troupes et en appeler à l'esprit d'équipe pour un rendement de qualité. Il avait à ses côtés Pierre Douhou et Emmanuel Zahoui Lebié, respectivement directeur de cabinet adjoint et Chef de cabinet, deux personnalités pénétrées depuis plus de 10 ans des méthodes et de la philosophie de travail de la ministre Raymonde Goudou Coffie. Avec qui ils ont partie liée depuis le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, passant par la Santé et l'Hygiène Publique avant de poursuivre l'aventure au Département de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. Au regard des importants chantiers essentiels pour l'amélioration de la qualité des offres du Service Public : la Maison du citoyen, le Profilage et la codification des postes de travail, E-démarches administratives, la politique nationale de l'Informatisation, la loi sur la modernisation de l'administration, les Consultations régionales, la gestion de l'accueil dans l'administration, autant de projets qui visent tous la satisfaction des besoins du citoyen, Jean Ezan, Pierre Douhou et Emmanuel Zahoui Lebié, ont mis en avant les avantages du Team Building et ont invité les uns et les autres à mettre un point d'honneur à accomplir leurs missions au quotidien dans l'humilité, dans la confiance et avec compétence. Ce d'autant que les challenges pour une administration moderne, modèle, performante, efficace et efficiente doivent être remportés dans la conjugaison des intelligences et des compétences. Ce qui nécessite une collaboration intelligente et de la bienveillance dans les rapports entre les différents maillons du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. Les différents échanges ont mis en lumière l'urgence de former les directeurs sur l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR), de mettre en place un cycle d'élaboration et de suivi interne des projets. Au niveau de la Direction générale de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (DGIMA), il est apparu impérieux pour les directions centrales de consolider et d'harmoniser les dossiers sous la direction du Directeur général avant leur transmission au Cabinet. Le Directeur des Ressources Humaines Antoine Bessin a engagé tous les travailleurs à remettre le métier sur l'ouvrage pour valoir de nouveaux lauriers au ministère et surtout permettre ainsi au Dr Raymonde Goudou Coffie, d'atteindre pleinement les objectifs de sa mission au sein



## Les grands chantiers de Dr Raymonde Goudou en 2020

du gouvernement pour plus de progrès sociaux pour les Ivoiriens.



FONCTION PUBLIQUE / Les problèmes et revendications des fonctionnaires ivoiriens sont énormes. Au point où il vaut la peine de s'y attarder.

## La galère des nouveaux instituteurs

Les problèmes et revendications des fonctionnaires ivoiriens sont énormes. Au point où il vaut la peine de s'y attarder. Sans toutefois avoir la prétention de les évoquer toutes, nous allons nous pencher sur la situation des nouveaux instituteurs. L'un de ces instituteurs, sous le sceau de l'anonymat, raconte leur calvaire. «Après notre admission au Cafop, nous avons subi une formation théorique d'une année. Puis a suivi un stage pratique de deux années. Et enfin la titularisation. Le hic, c'est qu'après tout ce parcours, nous devons attendre un ou deux années pour se voir attribuer un numéro matricule», a-t-il fait remarquer et il poursuit. A lire aussi : Côte d'Ivoire : La Cosefci appelle « l'ensemble des instituteurs » à rejoindre la grève des enseignants «Quant à nos collègues enseignants du secondaire formés à l'Ecole normale supérieure, à l'Injs et à l'Insaac, ils réussissent à avoir leur matricule seulement après trois mois quand ils finissent le stage pratique après l'année théorique ». A côté de ce témoignage, un autre instituteur révèle qu'en plus de la problématique du matricule, pour entrer en possession de leur bourse, cela relève d'un parcours du combattant pour un modique montant.**LA GALÈRE DES NOUVEAUX INSTITUTEURS**

Ces nouveaux fonctionnaires ont aussi de la peine à toucher leur premier salaire et le rappel dont ils ont tant rêvé afin de décanter leurs nombreux soucis de famille. Donc ces nouveaux fonctionnaires broient du noir au quotidien. La misère, les dettes, la maladie constituent leur tasse de thé. Certains perdent la vie sans même avoir perçu un centime. En exemple, un jeune instituteur a déclaré qu'il aurait un collègue dans ce cas qui souffre depuis longtemps le rappel et le premier salaire qui tardent à venir. Face à cette situation intenable, il y a lieu de s'interroger : qui du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, du ministère de l'Economie et des finances et du ministère de la Fonction publique ou de la Primature qui a en charge le Portefeuille de l'Etat est fautif ? Les responsabilités doivent être situées pour le bien-être de cette frange de fonctionnaires dans la fleur de l'âge

F. C

Suspension de salaire pour fait de grève / Les salaires de février suspendus pour les enseignants de la Cosefci

## Les enseignants continuent de broyer du noir



**Prof. Johnson Zamina,  
Sg de la CNEC**

Les enseignants et enseignants chercheurs du supérieur continuent de broyer du noir, pour fait de grève. Alors que tous s'attendaient à une levée de sanction de la part des autorités ivoiriennes qui ont mis sous contrôle leur salaire eu égard aux démarches entreprises par leur faïtière et plusieurs organisations de la société civile, que nenni, le calvaire continue pour ces derniers. « Cela fait aujourd'hui un an que pour la première fois, des Enseignants-chercheurs venaient d'être emprisonnés à la Maison d'arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). Même si le 1er mars 2019, ces Enseignants du Supérieur ont recouvré la liberté, force est de constater que treize (13) d'entre eux n'ont jusque-là pas reçu l'entièreté de leur salaire et cela, malgré toutes les rencontres de la CNEC avec les autorités. D'autres, au nombre de quatre (4) parmi les treize, n'ont, depuis un (1) an, pas de salaire » a dénoncé la Coordination nationale des enseignants chercheurs de Côte d'Ivoire (Cnec) via les réseaux sociaux, notamment sa page

Facebook. Selon la Cnec, « Les plus chanceux qui ne sont pas sanctionnés mais parce que membres du bureau de la Cnec ont eu des ponctions sur leur salaire de mai 2019, sur la prime de mars et de juin 2019 avec le salaire de février 2019 impayé jusqu'à ce jour » déplore la Cnec. Et d'ajouter, « Félix Houphouët-Boigny de qui nous nous réclamons n'a jamais fait ça. Est-ce que tout cela est normal? Où allons-nous? N'oublions pas que toute chose a une fin » prévient ladite organisation. « Que le Tout puissant illumine le cœur de nos Autorités au plus haut niveau afin que tous ces problèmes soient réglés » lit-on comme mot de conclusion. Même situation au niveau des 250 enseignants de la Coalition du secteur éducation formation (Cosefci) qui avaient, eux aussi, vu leur salaire du mois de février suspendu pour fait de grève. Sanction jugée illégale, disproportionnée et abusive par l'ensemble des centrales syndicales et organisations de la société civile. Mais dans leur volonté de casser toute forme de revendication syndicale, les autorités sont allées plus loin, en ajoutant à cette liste d'autres camarades de la Cosefci. Ako Nomel, porte-parole de la Cosefci, que nous avons joint, hier, révèle, très amer, « Ils ont reconduit la mesure de suspension de nos salaires, c'est-à-dire janvier et février qui vient de s'ajouter, et cette fois, d'autres camarades ont été ajoutés à la liste des camarades dont les salaires ont été suspendus. Face à cette situation, nous allons aller en assemblée générale, le 05 mars, pour décider de la conduite à tenir » nous a-t-il dit, indigné. Comme on le constate, c'est des atteintes graves aux libertés syndicales et une violation sans précédent au droit de grève reconnu par notre loi organique. Mais aussi les règles qui régissent les lois internationales en termes de droit des travailleurs et de droit de grève.

Fonction publique / Débarquement du Directeur des Concours pour cas de fraude

## Oka Séraphin, (Dir Cab ) : « Il n'en est rien »



Le directeur de cabinet a marqué la fermeté du ministre à faire cesser les actes de corruption

Information sur le cas de l'ancien directeur de la Fonction publique

**En compagnie du nouveau directeur des concours de la Fonction publique et de son intérimaire, Oka Séraphin a tenu à faire toute la lumière sur l'affaire qui secoue l'institution.** Réagissant à un courrier circulant dans la presse et signé du directeur général de la Fonction publique, Soro Gningagafol, par ailleurs chargé de l'intérim de la Direction des Concours, le ministère de la Fonction publique, à travers son directeur de cabinet, Oka Séraphin, s'inscrit en faux contre les informations qui ont été divulguées. C'est ainsi qu'un point de presse a été animé hier, pour faire la lumière sur la question. D'abord au sujet du débarquement du Directeur de la Fonction publique, par ailleurs directeur des examens et concours, le directeur de cabinet du ministère de la Fonction publique a réfuté cette assertion. Il a souligné que l'ancien directeur des concours étant rentré au gouvernement, en la personne de Brice Kouassi, son intérim est assuré par le présent directeur de la Fonction publique Soro Gningagafol, jusqu'à ce que l'Etat prenne un décret pour la nomination du Colonel Kolo Yé à cette fonction. Le directeur de cabinet a, par ailleurs, soutenu qu'étant donné la sensibilité des questions de concours à la Fonction publique, et vu leur démarrage effectif, il a été demandé au nouveau promu, une période d'observation, le temps de s'imprégner des réalités du dossier et prendre fonction après la proclamation des résultats des concours administratifs 2019. Il ne s'agit pas, de ce fait, d'un débarquement. Etant donné également que le Directeur des concours répond du Directeur général qui est au-dessus de lui. Sur le nœud du problème qui secoue la toile et les médias, Oka Séraphin parle d'un "fake" news dont se serait servi des individus tapis dans l'ombre pour incriminer Soro Gningagafol, le

directeur par intérim des concours, et pardelà toute la Fonction publique. Au demeurant, il a relevé le démantèlement d'un vaste réseau de fraude qui sévit à la Fonction publique, d'où la saisine du Ministre de la Fonction publique afin de faire cesser ces agissements. « Je remercie le colonel Koné Zakaria. Il nous a fait l'amitié de nous faire découvrir un vaste réseau de fraude, piloté par certaines personnes véreuses tapies à la direction des concours. Chaque fois qu'on fait des délibérations, ils profitent pour mettre des personnes qui ne sont pas admises. Nous avons pris des mesures pour les mettre en déroute. Mais j'ai l'impression qu'ils subsistent encore », a mentionné le Directeur de cabinet du ministère. Quant à la tentative de fraude orchestrée par ces indécats, Oka Séraphin a dit procéder par d'autres manières que celles habituelles, où ces individus s'infiltrèrent pour insérer le nom de leurs protégés. Et celles-ci relèvent désormais des prérogatives du Ministre, étant le garant moral devant le Président de la République, de la Fonction publique. « Ces résultats qui nous ont été portés ne doivent pas passer par le canal habituel. C'est le ministre qui répond de tout. Il est en droit de prendre des mesures ou de pratiques nouvelles », a fait remarquer le représentant du ministre, soulignant au passage que chaque fois qu'il y a des rumeurs de remaniement, c'est à ce "bal de sorciers" qu'on assiste pour faire tomber celui qui occupe le fauteuil du département. Pour lui, il est du devoir du ministre de prendre ses responsabilités en pareille circonstance pour faire échouer les fraudeurs. Rappelons que le prétendu courrier, à l'origine de toute cette affaire, relevait des irrégularités dans la proclamation définitive des résultats, et celui-ci aurait été adressé directement au ministre et signé de Soro Gningagafol, le directeur de la Fonction publique.

A. A



Prétendue fraude aux concours administratifs : dénoncés et mis en déroute

# Le Directeur de Cabinet du ministre de la Fonction Publique dans le viseur des réseaux mafieux

**Prétendue fraude aux concours administratifs :  
dénoncés et mis en déroute**

**Le Directeur de Cabinet du ministre de la Fonction  
Publique dans le viseur des réseaux mafieux**



Tapis dans l'ombre depuis belle lurette à la Fonction Publique. Des réseaux mafieux se sucrèrent sur le dos des candidats et leurs parents. Magistralement démantelés, après la nomination du ministre Issa Coulibaly. Le Directeur de Cabinet du Ministre de la Fonction Publique, pour avoir exécuté à la lettre les consignes fermes du ministre (qui a eu un passage glorieux à la Direction Générale des douanes) fait face à un complot de la bande des faussaires. Ici, la Direction de la Communication prend ses responsabilités et dénonce urgemment le complot contre M. Séraphin Oka. Nous vous proposons la mise au point. C'est le branle-bas, en ce moment, au sein des faussaires et autres marchands d'illusions qui ont bâti toute une espérance de vie sur les concours administratifs en Côte d'Ivoire. De puissants lobby, assez bien structurés et bénéficiant parfois de protections occultes de responsables haut placés, se sucrèrent, chaque année, sur le dos des Ivoiriens et de leur famille en quête d'un emploi stable dans l'Administration Publique. La Fonction Publique n'échappe pas à la boulimie financière de ces vautours qui attendent que soient lancés les concours pour appâter tous les postulants. Ainsi est né le phénomène des réseaux auxquels beaucoup d'Ivoiriens qui croient pouvoir avoir une quelconque satisfaction ont fini par se confier, à tort, pour réussir à un concours. Le Général Issa COULIBALY, dès sa prise de fonction, a donné le ton en informant tous ses collaborateurs, les candidats et leurs parents sur sa détermination à freiner tous les prétendus réseaux. Le maître d'orchestre pour la mise en œuvre de la stratégie pour mettre hors d'état de nuire tous ces bandits est le Directeur de Cabinet OKA Kouadio Séraphin. Il avait la lourde mission de traduire en actes les instructions fermes de son patron. Ainsi de juillet 2017 à février 2020, c'est par des stratagèmes savamment élaborés que les fameux réseaux ont été infiltrés, mis à nu et mis en déroute. On peut le dire aujourd'hui, les concours de la Fonction Publique sont crédibles et ne souffrent d'aucune manipulation. Tout le processus, de l'inscription à la

proclamation des résultats, est numérique, réduisant ainsi l'intervention humaine. Mieux, plusieurs compositions se font par ordinateurs assistés. Plus encore, les délibérations se font avec les participations de plusieurs ministères techniques et les résultats sont scellés et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque manipulation. C'est donc pour la frustration et dans l'impossibilité de ne plus pouvoir prospérer que les gourous de ces réseaux qui bénéficient de complicités internes à la Direction des Concours s'en prennent au Directeur de Cabinet qui a décidé de les dénoncer et de les poursuivre. Dorénavant, ce sont là d'importantes sommes d'argent qui leur échappent ainsi. Aussi, au regard de toutes leurs agitations sur les réseaux sociaux et par presse interposée, ils tentent leur va-tout pour obtenir le limogeage du Directeur de cabinet.

**ROMARIC SAKO**



Autonomisation de la femme / Le projet « 50 millions de femmes africaines ont la parole » a été lancé en Côte d'Ivoire sous la présidence de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

## Pour un accès au réseautage et au financement



Les femmes entrepreneures engagées à faire de la Côte d'Ivoire un hub d'entreprises féminines au service de la nation. (PHOTO : JEAN BAVANE KOUIKA)

Les femmes jouent un rôle important dans le développement des économies africaines. Toutefois, les femmes entrepreneurs et potentiels entrepreneurs continuent de faire face aux obstacles liés au genre, tels que l'accès limité à l'information et aux possibilités de réseautage, ce qui affecte leur progrès. Pour faire face à cette situation, elles disposent désormais d'un projet dénommé « 50 millions de femmes africaines ont la parole » une plateforme numérique qui va leur permettre de travailler en réseau pour avoir accès aux financements, dans 38 pays du continent. Selon Egidia Rukundo, spécialiste supérieure en genre à la Banque africaine de développement (Bad), le projet existe depuis 2017 et va se clôturer en 2020. Il est financé par son institution à hauteur de 12,5 millions de dollars, soit près de 7 milliards de FCfa. En Côte d'Ivoire, il a été lancé le 28 février par la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko Ly-Ramata, à l'Ivoire Golf club, à la Riviera 4, au nom de la marraine Dominique Ouattara. L'équipe pays chargée de sa mise en œuvre a aussi été présentée. Elle est composée de 15 membres issus des secteurs privé, public et de la société civile. « Ce projet vise d'une part, au terme de trois années, à améliorer la capacité d'accès à l'information et aux financements des femmes et d'autre part, à les mettre en réseau avec les institutions et partenaires pour leur apporter un appui », a fait savoir Pr Ly-Ramata. Elle a également salué cette opportunité offerte par la Cedeao aux pays membres de la plateforme pour renforcer les initiatives locales en faveur de l'entrepreneuriat féminin et relevé, par la même occasion, le manque d'appui financier auquel les Petites et moyennes entreprises (Pme) créées

par les Africaines sont confrontées. Appuyant son propos, Ramata Ly-Bakayoko a fait observer qu'en matière de financement, le déficit dans ce secteur d'activité s'élève à 285 milliards de dollars. Et de se réjouir de la mise en place du projet financé par la Bad avec pour cible, 50 millions de femmes entrepreneures et mis en œuvre par le marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), la communauté Est-africaine (Eac) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Qui vient accompagner les gouvernements dans leurs programmes d'autonomisation de la femme. Tenant à la réussite dudit projet en Côte d'Ivoire, la ministre a invité les membres de l'équipe-pays à donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'inscription de 2 millions de femmes d'ici à 2021. Coulibaly Tiécoura, directeur des systèmes d'informations au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, coordonnateur national du projet, a indiqué que les femmes connectées peuvent échanger avec les différents partenaires sur leurs secteurs d'activité. Babacar Carlos M'Baye, Représentant résident de la Cedeao, a quant à lui, souligné le soutien de l'instance sous régionale. La cérémonie a été rehaussée de la présence de plusieurs personnalités féminines dont Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration. **Le cri du cœur de Sandrine Roland.** « La femme entrepreneure, c'est une femme qui constate un manque, un besoin non comblé et qui décide d'y apporter une solution pour changer la société ». Sandrine Roland, la porte-parole des femmes entrepreneures a eu des mots justes pour émouvoir la salle de l'Ivoire Golf club aménagée pour 200 invités, mais qui s'est avérée trop petite le vendredi 28 février pour accueillir, les représentantes d'organisations féminines et les personnalités invitées au lancement du projet « 50 millions de femmes africaines ont la parole ». Sandrine Roland reconnaît que ses pairs et elle sont en affaire. Mais, précisera-t-elle, « c'est pour apporter notre pierre à l'édifice du changement de nos sociétés en mieux ». Elle soutient par ailleurs que dans cette vie d'entrepreneur qui n'est pas sans obstacles et sans périls, les femmes entrepreneures ont besoin de plateformes comme celle qui les a rassemblées ce jour-là. « Nous avons besoin de nous rassembler et de nous tenir les coudes. Seule, on va vite, mais ensemble, on va très loin et rien ne peut nous arrêter ». Mme Roland a aussi fait savoir que les femmes entrepreneures ont besoin d'être visibles. Parce qu'il y a des femmes créatrices, fortes et déterminées qui entreprennent jusque dans les contrées les plus reculées. »



Nous sommes partout et nous voulons que nos produits et services soient vus et connus sur le marché international ». Pour y parvenir, elle et ses pairs, ont besoin de connaissance, de formations et d'informations. Aussi, a-t-elle lancé un appel aux femmes concernées. « Approprions-nous cette plateforme... »

**JEAN BAVANE KOUIKA**

Affaire des 30 milliards de la Banque mondiale / Nous publions ci-dessous la réaction du porte-parole du Rhdp face aux allégations mensongères sur les cartes nationales d'identité.

## Adjoumani explique et répond à Guikahué



Il y a manifestation des gens qui nous forcent à parler même quand on n'a pas envie de le faire. M. Guikahué KaKou Maurice dont la seule évocation du nom nous replonge dans le triste scandale du détournement des 18 milliards de Francs CFA de l'Union européenne ose aussi accuser publiquement un gouvernement de détournement de deniers publics. En effet, à la recherche d'une rocambolesque affaire de détournement de fonds pour accabler le régime en place et ameuter l'opinion nationale et internationale, M. Guikahué s'est plutôt couvert de ridicule en donnant de lui l'image d'un homme politique qui ne prend pas la peine de procéder à des vérifications élémentaires avant de porter une accusation. Ainsi, vendredi dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, le Secrétaire exécutif du PDCI a cru lever le lièvre en déclarant qu'en 2018, la Banque mondiale a offert 30 milliards de francs CFA au gouvernement ivoirien, afin d'établir des cartes nationales d'identité gratuites pour tous les Ivoiriens mais que cette somme aurait été détournée par des collaborateurs du Président de la République. C'est vraiment hallucinant ! Au demeurant, nous aimerions rappeler à M. Guikahué que s'il avait pris la peine de mieux s'informer, il aurait su que les 30 milliards auxquels il fait référence ne sont pas destinés à produire et à offrir gratuitement des cartes nationales d'identité. Il s'agit plutôt d'un programme sous-régional dénommé WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion). En d'autres termes, il est question d'offrir aux ressortissants des pays de la CEDEAO, une identification unique pour l'intégration sous-régionale et l'inclusion. Notre pays n'est d'ailleurs pas le seul à en bénéficier. Il faut

donc arrêter d'intoxiquer les Ivoiriens. Il faut faire preuve d'un peu de sérieux dans les prises de parole sur des sujets aussi sérieux. Le débat sur la gratuité de la carte nationale d'identité est clos. Il faut avancer et cesser de regarder dans le rétroviseur. Voilà en effet, un parti politique qui fait payer à ses militants, membres de ses instances des cartes d'adhésion allant de 5 000 Francs CFA à 500 000 Francs CFA pour les membres du Bureau Politique et qui crie au loup quand on fixe à 5 000 Francs CFA le droit de timbre pour l'établissement de la carte nationale d'identité. La carte de membre du Bureau politique du PDCI qui coûte 500 000 Francs est-elle plus importante que la carte nationale d'identité ? Aussi, pour bien faire les choses, pourquoi M. Guikahué et son patron le président du PDCI ne rendent-ils pas gratuite la carte d'adhésion au PDCI ? Ils devraient commencer par là pour être plus logique avec eux-mêmes. Peut-être qu'en renonçant à ce montant, ils permettront à chaque membre du Bureau politique d'enrôler 100 militants du PDCI. Quand on sait le nombre pléthorique des membres du Bureau politique, imaginez le nombre d'enrôlés que cela peut faire. A bon entendeur, salut !

**LE MINISTRE KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI**

**PORTE-PAROLE PRINCIPAL DU RHDP**



Présidentielle 2020 / A 8 mois de l'élection présidentielle, le Rhdp se donne les moyens pour remporter le scrutin dès le premier tour.

## Mamadou Sanogo (Dea chargé des élections du Rhdp) : « Il n'est pas question au Rhdp de gagner autrement que légalement »



Mamadou Sanogo (au micro) demande aux coordonnateurs Rhdp à investir plus le terrain pour octobre 2020.

légalement, techniquement par l'organisation de la méthode ». Il a terminé ses propos par appel aux coordonnateurs régionaux et associés de son parti à investir davantage le terrain. Le ministre a prié ceux-ci à lancer des messages et à inciter les militants et sympathisants à aller se faire enrôler. Cet atelier a été le cadre pour le conférencier d'expliquer aux participants les outils mis en place par le Rhdp pour suivre en temps réel l'évolution du processus électoral à seulement 8 mois de la présidentielle. Les mouvements de jeunesse, de femmes et des corps constitués ont répondu à l'appel du ministre de l'Economie numérique et de la poste. Kouyaté Abboulaye, président de l'Union des enseignants du Rhdp a demandé plus de moyen pour son union pour pouvoir accomplir son travail. Le chef de cabinet du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle depuis plus d'une décennie a annoncé avoir avec lui 40% des enseignants du primaire et du secondaire.

**A 8 mois de l'élection présidentielle, le Rhdp se donne les moyens pour remporter le scrutin dès le premier tour.**

La Direction exécutive adjointe (Dea) chargée des élections du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) a organisé un atelier d'harmonisation des méthodes de préparation de l'élection présidentielle qui aura lieu le dernier samedi du mois d'octobre 2020, avec les structures spécialisées. C'était le samedi 29 février 2020 au siège annexe du parti à la Rue Lepic, dans la commune de Cocody. Le ministre Mamadou Sanogo, chargé des élections a passé en revue les stratégies actuelles du parti au pouvoir. Il a non seulement montré l'ampleur du travail à faire mais surtout la rigueur à observer pour parvenir à un coup K.O. dès le premier tour : « Le présent atelier a un but. Réunir toutes les structures du Rhdp opérationnelles et agir sur le terrain. Il faut en toute humilité se mettre au travail. Nous avons doté le Rhdp d'outils digitaux qui permettent d'évaluer en temps réels l'état d'implantation du parti. Nous savons que beaucoup a été fait. Mais en toute humilité, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire. Nous avons décidé de gagner dans les urnes. Il n'est pas question au Rhdp de gagner autrement que

Y. C

TOULEPLEU/ ENRÔLEMENT POUR LES CNI

## Lanciné Fofana mobilise les militants RHDP



C'est très important d'avoir cette carte. Tout Ivoirien doit posséder ladite carte. J'invite la jeunesse RHDP à se mobiliser pour un enrôlement en vue de l'obtention de la carte nationale d'identité », a-t-il dit. Avant d'inviter les élus et cadres RHDP de Toulepleu à aider la jeunesse à se faire enrôler. Le leader de la jeunesse RHDP du département a plaidé pour que les autorités compétentes installent plusieurs autres centres d'enrôlement pour permettre aux populations de s'enrôler massivement. Pour l'heure, les populations des 6 sous-préfectures sont obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre à Toulepleu où elles passent plusieurs jours avant de se faire enrôler.

**ROSSIGNOL KONAN**

Toulepleu veut la victoire du RHDP dès le premier tour de l'élection présidentielle à venir. Pour atteindre cet objectif, le délégué sous-préfectoral associé Lanciné Fofana dit Jazz et la jeunesse du parti dans le département de Toulepleu font de la sensibilisation des populations en général et des militants en particulier une affaire personnelle. Le samedi 29 février dernier, Lanciné Fofana était dans la sous-préfecture de Bakoubli pour y installer la section des enseignants du RHDP. Là-bas, l'infatigable délégué a invité les militants à se mobiliser autour de l'opération d'enrôlement devant aboutir à la délivrance de la nouvelle carte nationale d'identité. Saluant la mise en place de la section RHDP des enseignants de la sous-préfecture de Bakoubli, l'envoyé d'Anne Désirée Ouloto leur a demandé de sensibiliser les populations afin qu'elles se fassent massivement enrôler pour avoir la carte nationale d'identité. Gnan Charly Muller, président de la jeunesse RHDP de Toulepleu, a invité, au cours d'un point de presse au siège du parti sis au carrefour 116, les jeunes du département de Toulepleu à un enrôlement massif en vue de l'obtention du précieux sésame que constitue la carte nationale d'identité. « C'est la carte nationale d'identité qui permet à l'Ivoirien de s'identifier. C'est notre identifiant.

## RÉFORME DU CODE ÉLECTORAL, CANDIDATURE DU PDCI À LA PRÉSIDENTIELLE

# Jean-Louis Billon (SE du Pdc) se prononce «Si on ne trouve pas de consensus...»



Jean-Louis Billon, secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) chargé de la communication, de l'information et de la propagande, s'est prêté aux questions de L'inter sur l'actualité politique nationale. C'était en marge de la cérémonie d'inauguration d'une usine de traitement de caoutchouc naturel à Abura, dans le district métropolitain de Sekondi-Takoradi, au Ghana.

Les discussions sur la réforme du code électoral n'ont pas abouti à un accord écrit entre gouvernement-partis politiques et société civile. Le Premier ministre a dit récemment que le gouvernement proposerait un projet de loi sur la réforme du code qui sera soumis à l'Assemblée nationale. Comment appréciez-vous cette démarche du gouvernement ? Va-t-elle, selon vous, dans le sens de l'apaisement ?

De toutes les façons, tant qu'il y a le dialogue, c'est bien. A partir du moment où on dialogue, on finit toujours par trouver un accord. Pour nous, ce qui est important, c'est de trouver un consensus. Si on ne trouve pas de consensus, on va apprécier. Un projet de loi sur la question n'est pas encore arrivé à l'Assemblée nationale, on ne peut donc pas émettre un avis sur des rumeurs. Si les choses vont dans le bon sens, tant mieux. Mais si ça ne va pas dans le bon

sens, en ce moment-là, il y aura des débats.

**Beaucoup de cadres de partis politiques, pour certains, des hommes d'affaires, dénoncent des pressions dont ils sont victimes de la part du gouvernement pour les contraindre à adhérer au Rhdp. Jean-Louis Billon serait aussi victime de telles pressions ?**

Moi, je n'ai pas de pression particulière aujourd'hui, vu que tout le monde connaît mon opinion. J'affirme haut et fort mon appartenance au Pdc. Il est bon dans tout pays d'avoir une démocratie véritable où on permet la liberté d'expression, la liberté d'opinion. A partir du moment où quelqu'un subit une pression, c'est la fragilisation de la démocratie. Je suis attaché à la préservation des libertés individuelles et à la démocratie. Je pense que s'il y avait des pressions à un moment donné, en ce qui me concerne, ces pressions se sont estompées parce que ma position est claire et bien connue.

**L'élection présidentielle, c'est dans huit mois. Le candidat du Pdc n'est pas encore connu. Beaucoup de cadres soutiennent que le président Bédié pourrait toujours faire l'affaire. Partagez-vous cette opinion et seriez-vous disposés à soutenir une candidature de Bédié si le parti venait à le désigner comme tel ?**

Laissez le parti en décider. Si le parti porte son choix sur un candidat, il est normal que tout militant du Pdc aille derrière ce candidat.

**Ne serez-vous pas en train de vous positionner vous-même notamment avec le think tank que vous avez lancé l'année dernière pour recueillir les préoccupations des Ivoiriens sur des sujets d'intérêt national ?**

C'est pour favoriser la programmation du parti. Le parti fait un programme. Ne soyez pas pressé. C'est pour bientôt.

**ELYSÉE LATH**

PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2019 / BUDGET ET PORTEFEUILLE DE L'ETAT / « L'excellence doit être le credo quotidien pour un département ministériel stratégique, transversal et névralgique comme celui du Budget et du Portefeuille de l'Etat. »

## Moussa Sanogo invite les 2ème et 3ème à préserver l'excellence



*Moussa Sanogo a invité les lauréats à maintenir la culture de l'excellence*

directeurs généraux respectifs. « Être ainsi mis en avant fait plaisir, mais cela incite également à rester humble devant une telle marque de reconnaissance. Nous avons conscience que, comme le dit l'adage, le plus difficile n'est pas de monter, mais plus de s'y maintenir. Nous espérons pouvoir maintenir le cap grâce notamment à vos précieux concours », a-t-il indiqué.

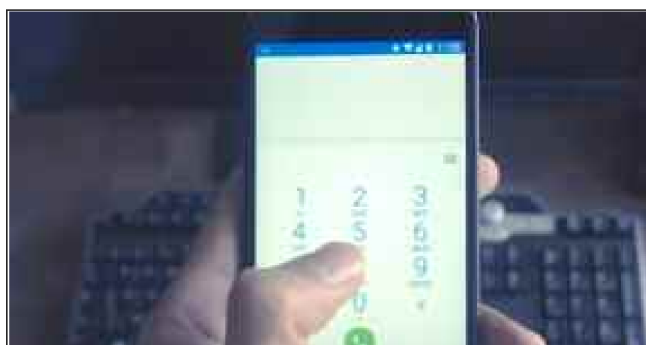
**SOGONA SIDIBÉ**

« L'excellence doit être le credo quotidien pour un département ministériel stratégique, transversal et névralgique comme celui du Budget et du Portefeuille de l'Etat. » Le disant, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo a invité les lauréats classés 2ème et 3ème pour son département ministériel à maintenir de cap de l'excellence. C'était le vendredi 28 février dernier au 20ème étage de l'immeuble Sciam, au Plateau, à l'occasion de la remise des prix de ces lauréats distingués lors de la 7ème édition du Prix national d'Excellence, le 6 août 2019. Il s'agit de l'Adjudant Bakayoko Anliou, agent de bureau à Noé (Douanes) et Koua Ekian Arsène, administrateur des services financiers (Direction générale du Budget et des Finances) pour les deuxièmes prix et Coulibaly Guessongui Ibrahim, ingénieur des techniques comptables (Douanes) et N'Draman Paul Ghislain, administrateur principal des services financiers (Direction générale du Budget et des Finances) pour les troisièmes prix. Chacun a reçu des mains du ministre un trophée, un diplôme et un chèque. « Je voudrais vous adresser mes très vives et chaleureuses félicitations. Ce qui est reconnu, c'est non seulement vos qualités techniques, mais bien plus, vos qualités personnelles et humaines », a reconnu le ministre Sanogo, en les exhortant à redoubler d'ardeur au travail. « Vous devez exceller dans le travail et être des ambassadeurs de l'excellence, car la Côte d'Ivoire a besoin des ressources humaines compétentes », a-t-il ajouté. Au nom des récipiendaires, Bakayoko Anliou a exprimé leur gratitude au ministre Moussa Sanogo et dédié leur distinction à leurs



Téléphonie mobile / C'est le communiqué du conseil des ministres du 26 février dernier qui en a fait l'annonce.

## Comment les numéros vont passer de 8 à 10 chiffres



La Côte d'Ivoire se dote d'un nouveau plan national de numérotation qui va faire passer les numéros de 8 à 10 chiffres (Ph. d'archives)

**La Côte d'Ivoire a décidé de se doter d'une numérotation téléphonique à dix chiffres à partir de janvier 2021 contre huit chiffres adoptée depuis l'an 2000. Comment cette migration téléphonique va-t-elle s'effectuer ?**

C'est le communiqué du conseil des ministres du 26 février dernier qui en a fait l'annonce. « Au titre du ministère de l'Economie numérique et de la Poste, le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre d'un nouveau plan national de numérotation. Le plan national de numérotation actuel, constitué de l'ensemble des numéros téléphoniques disponibles, arrive bientôt à saturation en raison du rythme de consommation et des besoins importants en numéros, notamment en matière de téléphonie mobile. Aussi, le Conseil a adopté, sur proposition de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), un nouveau plan national de numérotation en vue d'anticiper les perturbations des réseaux et de sauvegarder l'économie nationale. Le nouveau plan national de numérotation proposé est un plan à dix (10) chiffres qui aura l'avantage d'offrir une capacité théorique de dix (10) milliards de numéros. Le basculement du plan actuel vers le nouveau plan ne concernera que les numéros de téléphonie mobile et fixe qui passeront de huit (08) chiffres à dix (10) chiffres. Aussi, la date retenue pour le basculement est le 31 janvier 2021, à zéro heure au plus tôt... », peut-on lire dans la communication gouvernementale. Vingt (20) ans, c'est le nombre d'années qu'il aura fallu au système téléphonique ivoirien pour arriver à saturation des huit chiffres. Preuve en est de la forte croissance du secteur depuis de nombreuses années. La disparition de deux opérateurs, pour défaut de licence,

en 2016, n'a pas entamé le nombre d'abonnés qui culmine à plus de 37 millions (mobile et fixe cumulés).

### Le plan national de numérotation

Selon des documents officiels du régulateur du secteur, Le plan national de numérotation est établi autour d'une structure principale de numéros à huit (8) chiffres de la forme « ABPQMCDU ». Chaque lettre varie de « 0 » à « 9 », à l'exception de « A » et « B » qui ne peuvent prendre, simultanément, la valeur « 0 ». Le plan national de numérotation est un plan fermé à huit (8) chiffres basé sur l'identification des services. Les services sont identifiés par des « indicatifs de service ». Les numéros ont une longueur fixe indépendante de la zone géographique et du type de service. L'utilisateur est tenu de composer la totalité des chiffres du numéro pour l'acheminement de sa communication. Tous les numéros du plan national de numérotation sont mis en service sur le territoire national et accessible à partir de tout réseau national de télécommunications ouvert au public. Les numéros mobiles sont des numéros à huit (8) chiffres de la forme « ABPQMCDU » commençant par « 0 », « 4 », « 5 » ou « 6 ». L'indicatif « 7 » étant une réserve qui pourrait être affecté au service mobile en cas de besoin. Ils sont destinés à la fourniture de services de communications interpersonnelles à partir des réseaux de télécommunications mobiles ouverts au public. Selon des documents du gouvernement français qui a effectué cette migration depuis l'année 1996 où le parc comptait 32 millions d'abonnés, le pays avait été divisé en cinq (5) zones ayant chacune son propre indicatif. Il a suffi d'ajouter les deux chiffres de sa région - 01, 02, 03, 04, 05 - en tête de l'ancien numéro à huit chiffres. De même, pour les téléphones mobiles, il suffit d'ajouter le 06 en tête du numéro à huit chiffres. Même si les spécialistes sont encore réservés sur le mode d'attribution des dix chiffres, en se basant sur l'exemple de la France, on pourrait adopter un suffixe pour l'adapter au numéro à huit chiffres. Déjà que le plan national de numérotation a les mêmes subdivisions que celui de la France.

**ERIC BOUSSOU**



MENACE ET LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS / D'importantes mesures prises au port d'Abidjan. Les directeurs régionaux et départementaux de santé convoqués, aujourd'hui.

## Le ministre de la Santé fait le pied de grue à l'aéroport



Dr Aka Aouélé, ministre de la Santé et de l'hygiène publique  
(Ph.DR)

à bord des navires préalablement à l'entrée au port d'Abidjan », a expliqué dans une note (N/ref 056 Dgpaa/Domse/Da/Ds/Lsa/1k), le directeur général du Paa, Hien Yacouba Sié Le ministre de la Santé, qui veut faire feu de tout bois, convoque, aujourd'hui, lundi 2 mars 2020, l'ensemble des trente-trois (33) directeurs régionaux et des cent treize directeurs départementaux, à une rencontre d'urgence, au centre de secours d'urgence de santé publique, à l'Inhp de Treichville, présidée par Dr Aka Aouélé Eugène. Rappelons que depuis son déclenchement en décembre 2019, le Coronavirus (Covid-19) a fait depuis le dimanche 1er mars 2020, 3000 morts dont la majorité écrasante en Chine. 87.700 cas ont été enregistrés dans une quarantaine de pays dont la France où plusieurs activités (y compris le Salon international de l'agriculture) ont été annulées ou reportées.

La lutte contre le Coronavirus (Covid-19) en Côte d'Ivoire a atteint l'un de ses points culminants. En effet, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, qui a mis ses services en alerte, est presque sur tous les fronts. Il s'est rendu une deuxième fois, en moins de trois semaines, sur la plateforme aéroportuaire de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, le samedi 29 février 2020. Objectif, voir le dispositif de contrôle qui a été revu à la hausse. Après un circuit qui se termine en salle d'isolement, non loin du tarmac, en cas de suspicion, le ministre a attendu l'arrivée de vols en provenance de trois destinations "importantes". Il s'agit d'un vol en provenance du Ghana, d'un autre du Kenya et enfin de la France. Certains passagers se sont dit agréablement surpris des dispositions prises par la Côte d'Ivoire, pour "éviter que le Covid-19 n'entre" dans le pays. Ces mêmes dispositions sont non seulement prises au Port autonome d'Abidjan (Paa), mais de nouvelles mesures sont venues s'y ajouter, depuis le mardi 25 février 2020, selon des sources proches de la direction générale du Paa. Il s'agit de la "fourniture détaillée d'informations sur les derniers ports d'escale des navires, deux semaines avant leur escale au port d'Abidjan, de la conduite de tout navire en provenance des pays infectés vers la zone de quarantaine définie par l'autorité portuaire et de l'embarquement d'une équipe d'agents de l'institut national d'hygiène publique (Inhp) pour le contrôle





Cotation en bourse / La Brvm et le Dcbr ont organisé un séminaire de sensibilisation de trois jours à Abidjan.

## Investisseurs institutionnels, ordres de professions libérales et Pme sensibilisés



Le Dg de la Brvm, Edoh Kossi Amenouwe (au centre), a invité les différents acteurs à s'intéresser davantage au marché sous-régional.

d'assurances de droit national africaines (Fanaf), en vue de favoriser une meilleure intervention des Compagnies d'assurances et des Caisses de retraite sur le marché par un aménagement des réglementations existantes. Les discussions ont aussi mis en exergue l'importance de poursuivre les actions de communication et de sensibilisation afin de diffuser davantage la culture boursière au sein des populations de l'Uemoa.

**ABOUBAKAR BAMBA**

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de promotion ciblée de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm) et du Dépositaire central/Banque de règlement (DC/BR) auprès des acteurs actuels et potentiels du Marché financier régional de l'Uemoa que des rencontres de sensibilisation ont été organisées les 25, 26 et 27 février 2020 à Abidjan à l'endroit des investisseurs institutionnels, des ordres des professions libérales et des petites et moyennes entreprises (Pme) ivoiriennes. Les échanges avec les institutionnels ivoiriens ont porté sur le rôle qu'ils doivent jouer dans l'animation du marché secondaire par une gestion plus active de leurs placements en vue d'optimiser le triptyque sécurité/liquidité/rentabilité. L'objectif étant de permettre à ces institutions de tirer profit du marché en gérant efficacement les risques par des outils adaptés et des ressources humaines qualifiées. Les ordres des professions libérales ont, quant à eux, été sensibilisés sur les opportunités que présente le marché pour la diversification des sources de rentabilité de l'épargne et l'accroissement de la richesse de la classe moyenne. Pour leur part, les Pme ont été édifiées sur les avantages de l'ouverture du capital et l'introduction en bourse notamment sur le Troisième compartiment de la Brvm en vue d'assurer leur pérennité ainsi que leur développement à long terme. Il est ressorti de ces trois jours d'échanges, le besoin d'organiser des ateliers de formations spécifiques pour les compagnies d'assurances et de réassurances ainsi qu'à l'intention des Ordres professionnels. Mais également la nécessité d'engager des discussions avec la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (Cima), la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) et la Fédération des sociétés